



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord
du 12 mars 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Démission d'une membre du bureau. L'assemblée citoyenne doit se prononcer sur un tirage au sort complémentaire.
5. Eventuel tirage au sort
6. Bref rappel des outils à disposition
7. Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 20 novembre 2023
8. Présentation et mise au vote des mandats citoyens
 - a/ Création d'une commission des aînés
 - b/ Création d'un théâtre guignol pour enfants
 - c/ Bornes de recharge électriques pour taxis
 - d/ Dégagement des entrées en forêt
 - e/ Analyse du potentiel d'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Neuchâtel Nord
 - f/ La Deuxième Vie, Dépôt-Récup'
 - g/ Aménagement des Jeunes Rives: une vitrine en bois pour les artisans, producteurs, restaurateurs
 - h/ Prolongation du funiculaire Ecluse-Plan
 - i/ Installations de sièges rétractables sur l'Avenue des Alpes
9. Présentation et mise au vote des projets citoyens
 - a/ La Deuxième Vie, Ressourcerie neuchâteloise
 - b/ Réalisation d'un cadran solaire analemmatique
10. Présentation et mise au vote de la résolution
 - a/ Coût élevé du prix des transports publics
11. Dépôts spontanés de propositions (mandat citoyen, projet citoyen ou résolution)
12. Divers
13. Annonce de la date, du lieu et du délai de dépôt pour la prochaine assemblée citoyenne

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel